

TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
La Métropole du Grand Nancy vous accompagne

DÉCOUVREZ

les primes
énergie du
Grand Nancy

métropole
GrandNancy

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL
—
FACE
AU CLIMAT
ON A TOUS
UN RÔLE
À JOUER
—

3 ACTIONS EN FAVEUR DE VOTRE HABITATION

1 • ISOLATION

ISOLATION TOITURE, COMBLES



11,5€ à 23€ /m² d'isolants

ISOLATION MURS



25.5€ à 51€ /m² d'isolants
si chauffage au gaz ou fioul

16€ à 32€ /m² d'isolants
si chauffage électrique

ISOLATION PLANCHER



11€ à 22€ /m² d'isolants

2 • CHAUFFAGE

CHAUDIÈRE À CONDENSATION



De 170€ à 340€
POUR UN APPARTEMENT

De 390€ à 780€
POUR UNE MAISON

CHAUDIÈRE BIOMASSE

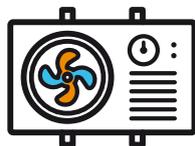


De 960€ à 1920€



AIDE «COUP DE POUCE» EN REMPLACEMENT
D'UNE CHAUDIÈRE FIOUL OU GAZ
NON CONDENSATION : jusqu'à 4 000€

POMPE À CHALEUR • AIR / EAU • EAU / EAU • HYBRIDE



De 350€ à 700€
POUR UN APPARTEMENT

De 620€ à 1240€
POUR UNE MAISON



AIDE «COUP DE POUCE» EN REMPLACEMENT
D'UNE CHAUDIÈRE FIOUL OU GAZ
NON CONDENSATION : jusqu'à 4 000€

3 • VENTILATION

VENTILATION SIMPLE FLUX



De 240€ à 480€

VENTILATION DOUBLE FLUX



De 280€ à 560€

SIMULEZ VOS PRIMES SUR
primes-energie-grandnancy.eu

BON À SAVOIR

ATTENTION, POUR BÉNÉFICIER DE CES PRIMES ÉNERGIE, VOUS DEVEZ :

- FAIRE APPEL À UN PROFESSIONNEL LABELLISÉ RGE (RECONNU GARANT DE L'ENVIRONNEMENT)
- EFFECTUER VOTRE DEMANDE DE PRIMES ÉNERGIE AVANT DE SIGNER VOS DEVIS.

RGE

**BÉNÉFICIEZ DE PRIMES
+ IMPORTANTES EN FONCTION
DE VOS REVENUS ***

**SIMULEZ VOS PRIMES SUR
[PRIMES-ENERGIE.GRANDNANCY.EU](https://primes-energie.grandnancy.eu)**

* SOUS RÉSERVE DE NON CUMUL AVEC L'AIDE MAPRIMERÉNOV' SÉRÉNITÉ JUSQU'AU 30 JUIN 2022.

PRIMES ÉNERGIE : LE CHEMIN À SUIVRE

ÉTAPE 2

CHOIX ARTISAN RGE

Etablissez des devis auprès des artisans labellisés RGE. Besoin de conseils ? Profitez de l'accompagnement gratuit des conseillers France Rénov' de l'ALEC.

ÉTAPE 4

ENVOI DOSSIER

Retournez votre dossier complet dans les trois mois suivant les travaux.

01

ÉTAPE 1

INSCRIPTION

Simulez vos primes et inscrivez-vous en ligne, vous recevrez votre dossier et son mode d'emploi par mail.

02

ÉTAPE 3

TRAVAUX

Engagez vos travaux en signant votre devis avec un artisan RGE.

03

04

ÉTAPE 5

VALIDATION

Après étude et validation de votre dossier, vous recevez votre prime par virement bancaire.

05

Pour toute information, contactez : Maison de l'Habitat et du Développement Durable du Grand Nancy
22-24 Viaduc Kennedy • Esplanade Philippe Séguin à Nancy • 03 54 50 20 40 • mhdd.grandnancy.eu